



Une organisation isra lienne de d fense des droits humains demande   la Cour supr me la lib ration des m decins de Gaza

Description

Les 14 m decins concern s sont emprisonn s depuis plus d un an sans avoir  t  inculp s, et subissent des traitements abusifs et des privations de soin et d alimentation.

Par lâ??Agence M dia Palestine, le 5 mai 2026



L'organisation *Physicians for Human Rights-Israel* (PHRI) a déclaré jeudi avoir saisi la Cour suprême israélienne pour exiger la libération immédiate de 14 médecins de Gaza, détenus sans inculpation depuis plus d'un an, dont la détention vient d'être arbitrairement prolongée.

Le PHRI annonce que ces médecins se sont vu refuser des soins médicaux et une alimentation adéquats, et ont subi des violences physiques pendant leur détention. L'organisation précise qu'ils sont détenus en vertu de la loi israélienne sur les combattants illégaux, qui autorise la détention illimitée sans inculpation.

Après la demande sans réponse du PHRI au chef d'état-major de l'armée israélienne, Eyal Zamir, de libérer ces soignants, l'avocat de l'un d'eux annonce un maintien en détention sans charges : « *l'armée israélienne a déjà mené une enquête à leur sujet et, malgré l'absence de toute preuve à leur charge, les procureurs ont décidé de prolonger leur détention* », affirme Nasser Odeh.

Ces 14 médecins font partie des quelque 400 professionnels de santé détenus par Israël au cours de son offensive génocidaire contre Gaza. Parmi eux figurent des pédiatres, des orthopédistes et des chirurgiens, ainsi que le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, le docteur Hussam Abu Safiya, arrêté en décembre 2024 lors du raid israélien contre son établissement, le dernier à fonctionner dans le nord de Gaza cette période.

« *Son seul crime est d'avoir sauvé des vies et des enfants, de ne pas les avoir laissés tomber* », déclare son fils Ilya Abu Safiya au journal *The New Arab*. Ses proches affirment qu'en 18 mois de détention, le docteur Abu Safiya a été exposé à des traitements brutaux et au refus de soins et d'alimentation suffisante. Il a perdu plus de 40 kilos, et a eu quatre côtes fracturées ainsi que d'autres blessures.

Dans un communiqué publié mercredi 29 avril 2026, la Société des prisonniers palestiniens (PPS) affirme que le maintien en détention d'Abu Safiya, détenu depuis décembre 2024, constitue un crime grave au regard du droit international et relève du crime de génocide, compte tenu du ciblage systématique et sans précédent du personnel médical et des établissements de santé dans le cadre d'une politique organisée visant à effacer, détruire et saper les moyens de survie.

Des experts des Nations Unies ont dénoncé les « actes de torture graves » dont Safia a été victime, tandis qu'Amnesty International a déclaré que sa détention s'inscrivait dans une stratégie plus large menée par Israël visant à démanteler le système de santé de Gaza et à créer des conditions rendant impossible l'existence de la société palestinienne.

date créée

2026/05/05